

# SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

## TRIMESTRE N°2 AVRIL - JUIN 2020



### LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Les niveaux relevés sur les stations de Base Vie et Forêt Nord sont en légère hausse par rapport au trimestre précédent. A l'inverse, les concentrations mesurées à l'Usine sont encore en baisse ce trimestre tant dans les niveaux de fond que les niveaux de pointe. Aucun dépassement de seuil n'a été mesuré au cours de ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	1	1	0	nc
Moyenne horaire maximale	68	48	11	nc
Moyenne journalière maximale	15	15	6	nc
Dépassement VLHPE		0	0	/
Dépassement VLJPE		0	0	/
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			
Dépassement VLJ	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les niveaux de dioxyde d'azote sont en légère hausse au niveau de la station Base Vie et stables sur les autres stations.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	3	1	4	nc
Moyenne horaire maximale	42	24	46	nc
Moyenne journalière maximale	13	10	23	nc
Dépassement SI	0			
Dépassement SA	0			
Dépassement VLH	0			

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES OXYDES D'AZOTE (NO<sub>x</sub>)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azotes sont en baisse sur la station Usine. En revanche, elles sont en hausse sur la station de Base Vie et stables à Forêt Nord.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	6	2	11	nc
Moyenne horaire maximale	90	41	163	nc
Moyenne journalière maximale	21	15	88	nc

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

### LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les concentrations de fond en poussières fines sont en baisse par rapport au trimestre précédent. Les niveaux de pointe sont stables et les seuils réglementaires respectés.

	Base Vie	Forêt Nord	Usine	Pic du Grand Kaori
Moyenne trimestrielle	11	7	17	nc
Moyenne horaire maximale	57	38	77	nc
Moyenne journalière maximale	22	19	41	nc
Dépassement SI	0			/
Dépassement SA	0			/
Dépassement VLJ	0	0	0	/

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

#### QUELQUES REPÈRES

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(3)</sup>	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante	80 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(1)</sup>	200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1h glissante <sup>(3)</sup>	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup>	-	50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup>

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an